

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 27 février 2025

D09_27022025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 5 de la galerie des amphis sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

Point à l'ordre du jour : désignation d'un élu enseignant ou enseignants-chercheurs pour siéger à la Commission d'exonération

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, LEUILLIER Adrien, DI IORIO Énée, SOEHNLEN Gabriel.

Membres représentés : BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), CASTEBRUNET Hélène (procuration à SEIDELIN Signe), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), RACKI Valérie (procuration à DUMESTRE-PERARD Chantal), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), GEIBEN Héloïse, (procuration à DI IORIO Énée), SAUZEAU Antoine (procuration à COPIN Nicolas), DANIEL Maeva (procuration à DUMON Astrid) DECHENAUD Émile (procuration à GUIDETTI Malo).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant que, dans le cadre de la constitution de la Commission d'exonération dans l'attente de l'adoption du nouveau règlement intérieur de l'UGA, il convient de procéder à la désignation d'un élu enseignant ou enseignants-chercheurs pour siéger à la commission d'exonération.

Considérant qu'à la suite d'un appel à candidature, aucune candidature n'a été réceptionnée pour représenter les enseignants ;

Considérant la candidature de Nicolas PINSAULT ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de se prononcer sur ce candidat.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	22
Membres représentés	15
Nombre de votants	37
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstention ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de Nicolas PINSAULT en tant que membre titulaire de la commission d'exonération.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Le Président du Conseil académique
de L'Université Grenoble Alpes



Publié le : 10 mars 2025

Transmis au Rectorat le : 10 mars 2025

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via <https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.